



Une AD ennuyante? Mais pas du tout!

Le mardi 22 septembre, l'Assemblée des Délégué-es du SAEN s'est tenue à Gorgier, dans le respect des distances sociales. Un très grand merci aux collègues qui se sont déplacé-es pour soutenir leur syndicat et partager plus de deux heures d'une passionnante discussion!

Après qu'Yves Carraux, président, a ouvert les débats, nous nous sommes penché-es sur le rapport d'activités 19-20. L'occasion de faire un bilan sur une année bien remplie, et même tout à fait exceptionnelle dans son dernier trimestre. Le comité du SAEN a été très actif et s'est investi dans de nombreux projets, en participant à de multiples séances de travail, en répondant à des consultations et en conseillant les membres du syndicat. L'école neuchâteloise n'est pas figée, elle évolue constamment et l'implication des enseignant-es dans cette évolution est nécessaire et importante.

Nous avons aussi relevé les actions à mener cette année scolaire, et elles sont nombreuses. Il y a des moyens d'enseignement en cours de rédaction ou de mise en place (français, mathématiques, allemand), la réflexion sur les devoirs à domicile et sur l'évaluation au cycle 3, l'arrivée de l'éducation numérique à l'école, la formation de base des enseignant-es et les formations complémentaires. Il faudra suivre aussi la réforme des institutions éducatives, les effets de la fermeture du CEFNA (Centre de formation neuchâtelois pour adultes), la situation dans les écoles professionnelles et la mise en place du futur CPNE (Centre de formation professionnelle neuchâtelois). Nous continuerons de nous préoccuper de la surcharge administrative et de l'épuisement des enseignant-es. Nous insistons pour que la reclassification des fonctions soit enfin négociée.

Nous constatons que de plus en plus d'enseignant-es ont besoin de soutien de la part de leur syndicat. Il nous faut donc de nouvelles forces pour mener à bien toutes ces tâches. Cela commence par une meilleure visibilité dans les collèges, afin d'encourager les personnes non syndiquées à nous rejoindre. Touché-es par la récente vague de

départs à la retraite, nous recherchons de nouveaux-elles membres, qui nous permettent de poursuivre, voire d'accroître notre action. Et nous accueillerons avec reconnaissance tout engagement actif dans l'une des diverses actions syndicales.

L'assemblée s'est aussi penchée sur une proposition de modification du RSten¹, prétendument rédigée dans le but de diminuer la pénibilité de la profession. Hélas, ces changements ne semblent pas offrir de réelle amélioration de la situation, et il a été décidé de ne pas les accepter. Nous avons aussi repris les deux résolutions prises lors de la Journée Syndicale 2019, qui concernaient la surcharge de travail et la revalorisation des salaires. Comme ces chantiers n'ont pas progressé d'un pouce cette année, il a été décidé de réactiver ces demandes cette année.

Si la situation sanitaire le permet, nous nous réjouissons de vous retrouver le 4 novembre à Cernier pour la Journée Syndicale. Le thème de la réflexion pédagogique sera: «L'Éducation a-t-elle un sexe?». L'occasion de réfléchir aux inégalités de genre qui, souvent sans que nous nous en rendions compte, sont encore bien présentes dans nos écoles. Et pour passer de la réflexion à l'action, il sera proposé à l'assemblée de modifier le nom du SAEN pour y introduire la dimension féminine, encore absente aujourd'hui. Nous vous attendons très nombreux-ses, masqué-es évidemment!

Le comité du SAEN vous souhaite un très bel automne! •

Pierre-Alain Porret, président du SAEN

¹ Règlement général d'application de la loi sur le statut de la fonction publique dans l'enseignement

Horaire continu à l'école obligatoire: un rêve doré?

L'actualité neuchâteloise est tournée vers un projet novateur: l'école à horaire continu. Selon une étude neuchâteloise, l'horaire continu est plébiscité par les parents qui désirent se consacrer pleinement à leur activité rémunérée durant la journée. Ce modèle d'organisation familiale anglo-saxon a conquis les esprits, chez nous aussi.

Déconnecter la sphère familiale de celle du travail est une perspective qui séduit une majorité de ménages avec enfants.

Mais si l'on veut créer une école à horaire continu, et le canton de Neuchâtel ambitionne de se positionner sur ce créneau, il faut penser à un encadrement complet et soigné pour les enfants pendant toute la journée. Raccourcir les pauses de midi sans occuper les après-midis reviendrait à «lâcher dans la nature» tous les enfants qui se retrouveraient seul-es à domicile dès 15 heures et jusqu'en début de soirée. Cela fragiliserait davantage les familles défavorisées. Comment introduire un horaire continu généralisé sans un investissement conséquent et intelligent dans l'accompagnement de notre jeunesse?

Quand l'État se substitue à la famille, il doit le faire bien, en développant les devoirs surveillés et en organisant des activités créatrices, culturelles et sportives de qualité pour toutes et tous les jeunes, et en particulier pour celles et ceux qui n'ont pas les moyens de pratiquer l'équitation, le golf et le piano.

Dans nos lycées, l'horaire continu est la règle, mais le sacro-saint mercredi après-midi de congé doit être sacrifié dans cette configuration. Les pauses de midi sont très courtes et les cours se terminent généralement assez tôt dans l'après-midi.

Une éventuelle suppression du mercredi après-midi de congé à l'école obligatoire pourrait aussi avoir des conséquences négatives sur beaucoup d'activités de loisirs qui y trouvent traditionnellement une place privilégiée.

N'oublions pas non plus que l'horaire continu coute cher aux familles, un surplus financier dû aux très nombreux repas de midi pris à l'extérieur. La solution cantine ne pourra être mise en place partout, et elle s'avère très sou-



vent onéreuse pour les familles qui ont plusieurs enfants scolarisé-es. Mais si les parents travaillent plus grâce à l'horaire continu, il y aura plus d'argent dans les familles pour couvrir ces nouvelles dépenses!

L'horaire continu, qui ressort d'une américanisation de plus en plus prégnante de nos modes de vie et qui touche également notre organisation scolaire, est probablement appelé à s'imposer dans nos contrées comme ailleurs. Mais sans moyens suffisants, son introduction ne ferait que renforcer les inégalités entre élèves.

Notre canton, connu pour sa pingrerie en matière scolaire, est-il prêt à investir pour réussir la transition sociétale que constituerait l'horaire continu à l'école obligatoire? Ou les projets-pilotes annoncés relèvent-ils d'une communication institutionnelle et politique bien rôdée et professionnelle qui vise avant tout à soigner et à moderniser l'image du département de l'éducation? •

John Vuillaume



Les multinationales suisses doivent respecter les droits humains et l'environnement. Soutenez l'initiative pour des multinationales responsables en commandant un drapeau gratuitement!

www.initiative-multinationales.ch/drapeau



La vigie

Dans une classe du cycle 2, des parents s'offusquent de l'absence d'une enseignante depuis la crise du COVID: celle-ci ne peut malheureusement pas reprendre le travail en présentiel, étant considérée comme personne à risque. Le syndicat suit cette affaire de près, ces parents

sans scrupule allant jusqu'à proposer à la direction de se séparer de cette enseignante pour en engager une autre, qui pourra être présente pour leurs chérubins. Il ne manquerait plus qu'ils nous disent quoi et comment enseigner...

Les réactions parentales intrépides se multiplient dans certains centres scolaires, et toujours davantage d'enseignant-es se sentent parfois peu soutenu-es par leur direction. C'est un véritable problème qui a été soulevé auprès de la cheffe de Département. Affaire à suivre... •